



Plates-formes d'innovation

Journée des pôles de compétitivité
30/06/2009

dgcis

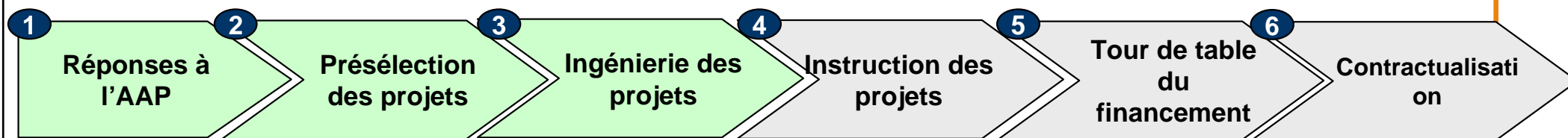


Soutenir l'émergence d'infrastructures de R&D

- **Deux objectifs sous-tendent l'appel à projet :**
 - Offrir aux acteurs des pôles de compétitivité des ressources mutualisées en accès ouvert (équipements et moyens humains notamment) leur permettant de mener à bien leurs projets innovants, et notamment leurs projets de recherche et développement
 - Mettre en place des infrastructures structurantes au cœur des pôles
- **Une intervention publique destinée à**
 - Lever les barrières à l'entrée sur ce type d'équipements
 - Susciter des projets partenariaux
- **Les financements publics visent à soutenir des projets économiquement viables**



Un process construit pour l'émergence d'infrastructures



- **Un cadencement adapté aux projets**

L'émergence d'infrastructures est un processus lent

Les projets progressent à des vitesses différentes

-> A l'issue de l'ingénierie , les projets peuvent être déposés « au fil de l'eau »

- **La finalisation du tour de table de financement du projet...
... ultime préalable à des décisions définitives**



Un engouement pour le premier appel à projet

- **86 projets labellisés par les pôles de compétitivité**
- **35 projets présélectionnés** 35 M€ apportés par le FCE
- **15 projets déposés le 31 mai 2009 à l'issue de leur phase d'ingénierie**
 - Des domaines diversifiés (énergie, automobile, finance, biotechs, filière agricole...)
 - Des projets ambitieux : de 2 à 50 M€
 - Des projets qui envisagent des recours importants aux financements publics



Des critères de sélection inchangés

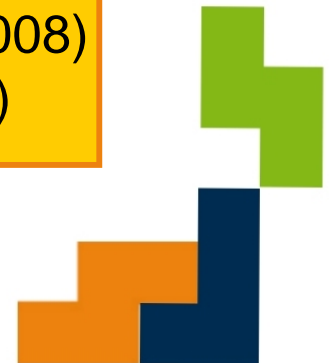
- **Pertinence du projet**
 - Par rapport aux orientations stratégiques du pôle et aux marchés à conquérir
 - Implication des principaux partenaires (y compris financière pour le tour de table initial), notamment privés
- **Qualité du montage du projet**
 - Pilotage du projet
 - Gouvernance
 - Compatibilité des aides demandées
- **Excellence scientifique et technique**
 - Intérêt pour les partenaires et utilisateurs
 - Maintien de l'excellence dans le temps
- **Modèle économique**
 - Plan d'affaires (crédibilité, robustesse)
 - Politique de tarification



Principaux schémas de financements publics

- **Un régime d'aide notifié pour la période 2009-2013 (N263/2008)**
- **Deux principaux schémas de subventions publiques**
 - Des aides directes au porteur de la plate-forme d'innovation
 - Aides à l'investissement pouvant atteindre 35%
 - Aides au fonctionnement pouvant atteindre 50% pendant trois ans
 - Une subvention au gestionnaire de la plate-forme, répercutée aux utilisateurs de la plate-forme d'innovation
- **Une intervention de la CDC en tant qu'investisseur avisé :**
 - En fonds propres dans les structures d'exploitation
 - Dans l'immobilier hébergeant les plates-formes

Note juridique relative aux aides aux plates-formes (octobre 2008)
Guide relatif aux financement des plates-formes (mai 2009)



Merci de votre attention

